

Réf: Dossier 187649

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE MAMAN TRANSPORT »

Siège Abidjan, Anyama, Abidjan Anyama Palmeraie  
non loin de l'école primaire Anyama Gare, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/02/2023, et enregistrés au CEPICI le 08/2/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE MAMAN TRANSPORT

»

Objet : Transport ;  
Commerce général ;  
Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, Abidjan Anyama Palmeraie  
non loin de l'école primaire Anyama Gare, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme SANOGO MASSANDJE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-06130 du 31/05/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41118/GTCA/RC/2023 du 31/05/2023

